



## Compte-rendu de la réunion du mardi 8 octobre 2019

### Présents

Mesdames : Marie-Paule Bardy, Sylvie Ouzin,

Messieurs : Luc Beziau, Christian Bordron, Didier Bruneau, Jean-Marc Gaigeard,  
Daniel Gaborieau, Bernard Harzelec, Patrick Hébert, Jean-Denis Keller, Jean-Yves  
Lebouc, Jacques Lordet, Alain Merlaud, Frédéric Pache, Eric Ravin,  
Guy Respondek, Jean-Louis Ulm

*Municipalité* : Marie-José Esnault, conseillère adjointe Solidarités, Aînés  
Anne Houis, conseillère déléguée à l'espace public et rural  
Gérard Nussmann, adjoint urbanisme, environnement, déplacement

### Excusés

Madame : Jacqueline Porte

Messieurs : Guy Garet, Hubert Lafuente, Michel Villatte

### Tableau des présences :

2019	11/1	8/2	15/3	5/4	17/5	21/6	13/9	8/10		
Présents	13	11	20	21	18	16	13	17		
Excusés	2	3	1		3	5	6	4		
Absents	2	3					2			

Dans le cadre de la Semaine Bleue cette réunion est ouverte à tous les Beaucozéens.

Avant de passer à l'examen de l'ordre du jour la présidente du Conseil , Sylvie Ouzin, présente au public (une dizaine de personnes) le Conseil des Sages, ses attributions, son rôle ainsi que les actions en cours. Un tour de table permet aux membres du Conseil de se présenter.

Frédéric Pache assure, avec une présentation PowerPoint toujours remarquée, le suivi de l'ordre du jour.

Sylvie Ouzin fait part au Conseil de la démission, pour convenances personnelles, de Guy Garet et de Michel Villatte.

### 1. Approbation du dernier compte-rendu

Le compte-rendu de la réunion du 13 septembre 2019 a été modifié le 24 septembre à la demande de la municipalité (point 10.2 Questions diverses).

« La municipalité a sollicité l'Agence d'urbanisme de la région angevine (Aura) pour une étude concernant le futur projet immobilier sur le site de l'ancienne usine Macé... » remplacé par  
**... sur les différentes propositions d'habitat pour les seniors.**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

## **2. Actualité de la Mission Jeunesse Aînés**

La Mission Jeunesse Aînés est excusée.

Au-delà du programme Aînés d'octobre 2019, disponible en ligne sur le site de la municipalité, deux dates sont à retenir :

**Le 17 octobre** au Domino, soirée débat avec pour thème : « L'envol, comment Se et Les préparer à leur avenir ». Organisée par le groupe Prévention Parents Ados.

**Le 16 novembre**, concert au Domino en partenariat et en soutien à l'association COAAM.

Dés 14h, après-midi conviviale (ateliers, animations...) « Echangeons et changeons »

Dans le cadre de la Conférence des financeurs, la M.J.A organise des ateliers multimédias pour seniors. Xavier Depauly assure les animations bureautiques du logiciel de présentation PowerPoint. Inscriptions auprès de la M.J.A.

## **3. Point sur les circuits pédestres avec la Mission Jeunesse Aînés**

### ***Collaboration CDS / MJA***

Une réunion de préparation des journées CDS/MJA se tiendra le 10 octobre 2019.

Les membres du CDS participeront aux trois journées de travail (les 22, 23 et 24 octobre) consacrées à la création d'un circuit pédestre reliant les quartiers de Beaucouzé et passant par les aires de jeux.

Rappel : c'est le CSI, (chantier de solidarité intergénérationnel) animé par Pascal Mohammedi de la MJA, qui est le maître d'œuvre de ce projet.

### ***Actions en cours***

- Démarrage de la reconnaissance d'un circuit de 6 Km.
- Suivi et entretien des circuits existants.
- Recensement des fléchages en place.
- Etablissement d'un devis pour la signalétique actuelle et future.

Le plan des quatre circuits opérationnels sera disponible sur le site de la municipalité le 1<sup>er</sup> novembre 2019.

## **4. Chemins pédestres, inauguration**

L'inauguration des chemins pédestres aura lieu au printemps 2020.

## **5. Point sur la mission « Accessibilité à Beaucouzé »**

Guy Respondek participe à la commission municipale Accessibilité.

Une réunion, accessibilité déplacements, s'est tenue le 26 septembre 2019 (Compte-rendu en attente à ce jour).

Prochaine réunion sur le thème suivant : accessibilité des bâtiments.

Quelques problèmes sont abordés concernant les places de parking, place de la Picoterie et rue de Montreuil à la Maison médicale.

## **6. Agrès. Avancement des travaux**

Bernard Harzelec évoque l'historique du projet. Madame Houis indique que les agrès seront installés square des Colverts pour la fin de la semaine prochaine (18 octobre 2019).

Le CDS pourra organiser, selon ses attentes, l'inauguration du plateau sportif. Une date sera choisie en novembre 2019.

## 7. Réflexion sur l'habitat pour les seniors 2019

Elle s'est poursuivie en septembre avec la participation du CDS à la réunion Municipalité et Aura, puis en octobre avec Angers Loire Habitat (1<sup>er</sup> octobre), la Mutualité française Anjou Mayenne (10 octobre) et se poursuivra avec Immobilière Podéliha (18 octobre) et la Mutualité Sociale Agricole (date à confirmer).

### Rencontre avec la Municipalité et l'Aura – 24 septembre

Le Conseil municipal de Beaucouzé a confié à l'Aura (Agence d'urbanisme de la région angevine) une mission d'analyse quantitative et qualitative afin d'avoir une vision plus globale sur l'habitat des seniors à Beaucouzé. L'agence mènera une enquête sur les attentes des seniors de la commune et une étude exploratoire sur les différentes formes d'habitat proposées aux seniors et les nouvelles solutions alternatives innovantes mises en œuvre.

Parmi les principaux acteurs intervenant sur la commune, le CDS est associé à cette démarche.

#### **Agenda prévisionnel :**

Préparation d'un projet de questionnaire par l'Aura pour fin novembre 2019.

Compléments apportés par la municipalité et le CDS pour mi-janvier 2020.

Lancement de l'enquête janvier 2020.

### Rencontre avec Angers Loire Habitat – 1<sup>er</sup> octobre

Le Conseil s'est réuni avec monsieur Nicolas Romé, Directeur Etudes et développement d'Angers Loire Habitat.

Dans le cadre de la saisine du CDS par la municipalité concernant l'étude sur un projet de logement à destination des seniors, Jacques Lordet, responsable de la commission Prospectives, a initialisé une série de rencontres avec les principaux acteurs locaux du logement dont Angers Loire Habitat, Office Public de l'Habitat (OPH).

Réunion d'échanges fructueux, le CDS explicitant sa démarche pour que soit fait une place importante à l'habitat senior dans les prochains projets de logements à Beaucouzé, monsieur Romé détaillant certaines réalisations et projets de l'Office concernant l'offre d'habitat inclusif. Comme par exemple, à la demande de la société Alter, celui situé sur le plateau des Capucins regroupant en résidence jeunes travailleurs et seniors, personnes handicapées, micro-crèche, activités commerciales etc.

#### **Extrait du Guide de l'habitat inclusif novembre 2017 – Site de la CNSA (Caisse Nationale de solidarité pour l'autonomie) :**

*« A distance de l'accueil en établissement spécialisé comme du logement en milieu ordinaire ou dans la famille, l'habitat inclusif est caractérisé par les trois critères fondamentaux qui suivent :*

- Il offre à la personne « un chez soi », un lieu de vie ordinaire et inscrit durablement dans la vie de la cité, avec un accompagnement pour permettre cette inclusion sociale et une offre de services individualisés pour l'aide et la surveillance le cas échéant, en fonction des besoins ;*

- Il est fondé sur le libre choix et, par conséquent, s'inscrit en dehors de tout dispositif d'orientation sociale ou médico-sociale : le futur occupant, qui est responsable de son mode de vie, du choix des services auxquels il fait appel et du financement des frais engagés, choisit l'habitat inclusif ;*

- Le fait de ne pas être éligible à la prestation de compensation du handicap (PCH) ou de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ne saurait constituer un critère d'exclusion de l'habitat inclusif dès lors que le modèle économique permet le fonctionnement du projet.*

*L'habitat inclusif peut prendre des formes variées selon les besoins et souhaits exprimés par les occupants.*

*Selon les besoins exprimés par les occupants, les modèles d'habitat peuvent prendre la forme suivante :*

- *Des logements individuels constitués d'un espace commun : studio ou petits appartements de type T1, T2 ou autres, groupés dans un même lieu autour d'un espace de vie collectif ;*
- *Des logements individuels disséminés, constitués au minimum d'un espace commun : studios, pavillons auxquels s'ajoute en proximité un local collectif mis à la disposition des habitants ;*
- *Un espace de vie individuel privatif au sein de logements partagés (type colocation.).*

Eric Ravin intervient en précisant certains points du rapport du CDS (« Réflexions sur le projet de résidence seniors » daté du 19 juin 2019), monsieur Romé insistant sur la grande question de savoir pour qui construit-on, indiquant par là de ne pas formuler la réponse avant d'avoir répondu de façon complète à cette interrogation.

Monsieur Romé nous présente une étude très détaillée, faite par ses services, analysant la demande locative sociale à Beaucouzé en juillet 2019. Les nombreux éléments de ce rapport seront très utiles au Conseil.

Egalement évoqué un important projet social d'habitat inclusif à Belle-Beille conduit par le C.C.A.S d'Angers qui a mené sa réflexion avec les résidents du foyer-logement « La rose de Noël » et les Conseils de citoyens de quartier (C.C.Q)

Monsieur Romé propose à Jacques Lordet les coordonnées des contacts utiles au sein du C.C.A.S d'Angers pour une première démarche d'information sur ce projet.

Nous sommes confortés dans notre approche et notre recherche de nouvelles hypothèses pour la réalisation à Beaucouzé d'une offre permettant au séniors de vivre à domicile dans la cité.

## **8. Préparation Apéritif citoyen. Intervenants**

La participation de madame Martineau, directrice du pôle Hébergement de la Mutualité Française Anjou-Mayenne, est acquise. D'autres intervenants sont actuellement sollicités (bailleur social ou aménageur, Clic, Adil, ou/et sociologue etc.).

**Une réunion logistique, concernant l'organisation de la soirée, aura lieu le lundi 4 novembre 2019. Responsabilité, Bernard Harzelec.**

## **9. Premier point sur le plan Vélo**

La sous-commission vélo s'est réunie pour la première fois le 27 septembre 2019.

Le CDS pense qu'il faut accélérer le développement des solutions alternatives à la voiture et se fixe comme dessein de réfléchir et de s'organiser suivant trois axes principaux :

1 - S'affranchir des équipements existants et imaginer un projet d'aménagement ambitieux. Un partage de réflexion sera mené également au sein du CDS avec la commission travaillant au sens plus large sur l'accessibilité dans notre commune.

2 - Profiter des travaux déjà réalisés par d'autres communes pour les intégrer dans notre réflexion. Nous allons prendre contact avec les acteurs ayant déjà travaillé sur le sujet dans le cadre du plan vélo de la ville d'Angers:

- Conseil des Citoyens de Quartier,
- Association Place au Vélo.

3 - Recenser l'existant sur Beaucouzé et proposer des améliorations à court terme notamment pour améliorer la sécurité des personnes sur les structures identifiées « dédiées » à la circulation des vélos. Pour ce faire:

- Prise de contact avec la mairie pour récupérer des plans exploitables,
- Prise de contact avec une association de quartier pour évaluer l'aide qu'elle pourrait nous

apporter dans le recensement des zones à risque et dans la proposition de solutions correctives.

Jean-Yves Lebouc rejoint le groupe « Plan Vélo ».

**La prochaine réunion se tiendra le 15 octobre 2019.**

#### **10. Questions diverses. Questions du public**

1 - La présidente rappelle que le CDS possède une adresse de courriel au service de tous les Beaucouzéens : [conseildessages@beaucouze.fr](mailto:conseildessages@beaucouze.fr)

2 - Vernissage, ouvert à tous, de l'exposition « Un village angevin à l'épreuve de la Grande Guerre » le 31 octobre 18h 30 à la M.C.L.

3 - Trois interventions dans le public concernant des précisions sur un futur habitat sénior et ses délais de réalisation ainsi que la possibilité pour des personnes extérieures au Conseil de participer aux travaux des commissions, le travail du CDS, très apprécié, étant souligné dans chacune d'entre elles.

Le Conseil, réduit à de 21 à 19 membres, offre la possibilité aux Beaucouzéens de faire acte de candidature pour le rejoindre.

**Prochaine réunion : Le vendredi 29 novembre 2019 14 heures, en mairie**

*Rédigé par Jean-Louis Ulm, approuvé par Sylvie Ouzin.*